

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,

En tant que membre de la FRAPNA, je soutiens entièrement son avis.

Sans rentrer dans les détails, j'aimerais insister sur les points suivants:

- Historiquement, ce projet a été élaboré pour diminuer le fret routier au profit du fret fluvial et ferroviaire, dans un souci environnemental. Or, l'aménagement prévu donne une place plus importante au volet routier, dans l'optique d'une croissance économique globale, confortée par une grande extension de la zone industrielle, et non pas d'un transfert du fret (qui aurait été plus soucieux pour l'environnement et le climat) - ce que je déplore.

- La proximité de l'ENS de l'Ile de la Platière et ses environs protégés fait craindre une influence néfaste pour celui-ci (biodiversité, corridors, risque de pollution, diminution de l'espace naturel...). La surface prélevée est importante et les modalités et résultats des compensations doivent être expressément prévues, avec un suivi par des associations compétentes, entre autres. Il s'agit notamment, mais pas uniquement, de zones humides et de pelouses sèches, ainsi que du corridor écologique de la Sanne.

- Les besoins en eau supplémentaires sont inquiétantes. Ils doivent être correctement évalués. Les prélèvements ne doivent pas se faire dans la nappe phréatique, déjà fragilisée, mais dans l'eau de surface.

- L'influence sur l'environnement, le climat, l'eau, les déplacements... se cumule avec celle des autres zones d'activité, d'habitations et avec les voiries, existantes ou prévues, et il faut en tenir compte.

Ingeborg Eilers

79 rue de la Martellière

38500 Voiron